

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/03/18

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher a tenu son Assemblée Générale le 26/03/2018 à 18H00 à HURIEL.

25 délégués étaient présents (délégués des communes et délégués au titre de la représentation de Montluçon Communauté).

Assistaient également à cette réunion : Monsieur Olivier JULIEN, Directeur du SIVOM ; Madame Janick MARTIN, Chef d'exploitation du SIVOM, ainsi que Madame Sonia ALEONARD Responsable administrative. Monsieur Bernard MARTIN, Madame Sophie LAMOTTE, et Madame Valérie TABOURET étaient aussi présents.

Monsieur Serge LAURENT, Président du SIVOM Rive Gauche du Cher, ouvre l'Assemblée Générale, et expose les points à l'ordre du jour.

Cette Assemblée Générale comprendra 17 points à l'ordre du jour, ainsi qu'un point divers :

- * 1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 mars 2018 ;
- * 2) Approbation du compte de gestion Eau 2017 ;
- * 3) Approbation du compte administratif Eau 2017 ;
- * 4) Affectation des résultats de l'exercice Eau 2017 ;
- * 5) Approbation du compte de gestion SPANC 2017 ;
- * 6) Approbation du compte administratif SPANC 2017 ;
- * 7) Affectation des résultats SPANC 2017 ;
- * 8) **Approbation du compte de gestion annexe incendie 2017 ;**
- * 9) **Approbation du compte administratif annexe incendie 2017 ;**
- * 10) **Affectation des résultats annexe incendie 2017 ;**
- * 11) Approbation du compte de gestion 2017 annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- * 12) Approbation du compte administratif 2017 annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- * 13) Affectation des résultats annexe assainissement collectif 2017 ;
- * 14) Vote du budget 2018 EAU, SPANC, annexes incendie et assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- * 15) Ouverture d'une ligne de trésorerie ;
- * 16) Rectification du tableau des effectifs
- * 17) Convention avec le SPEC concernant les charges 2018
- * 18) Questions diverses

Le Président propose de rajouter l'évolution du tableau des effectifs à l'ordre du jour en point 16. **Ce point est accepté par l'assemblée.**

Monsieur GERINIER expose qu'il y a également lieu de délibérer concernant les charges du SPEC. Le Président valide donc cet autre point du jour, le propose à l'assemblée et constatant l'accord qui est donné, **inscrit en point 17, la validation des charges du SPEC.**

Le point divers est donc n°18.

Madame Colette JOULAUD est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 26/03/2018 ;

Il est procédé au vote du dernier compte rendu :

→28 votes favorables,

2) Approbation compte de gestion de l'eau 2017 ;

Madame LAMOTTE précise qu'elle atteste de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion. Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→28 votes favorables,

3) Approbation compte administratif de l'eau 2017 ;

Le Président s'appuie sur les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Le Président se retire de la salle pour le vote du compte administratif. Le vote est Présidé par le doyen de l'Assemblée, Monsieur GERINIER.

→27 votes favorables,

4) Affectation du résultat de l'eau 2017 ;

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation nette de 394 231.97€. Le Directeur souligne que le résultat de fonctionnement 2017 est négatif (-19 826.12 €) et indique que le dépense de fonctionnement est supérieure à la recette, ce qui est un problème. Les causes avaient été exposées au DOB et à nouveau présenté **en annexe**.

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de -89 503.71 € est établi.

⇒ affectation au compte 1068 : 89 503.71 €

⇒ résultat de fonctionnement au compte 002 : 304 728.26 €

→28 votes favorables,

5) Approbation compte de gestion SPANC ;

Madame LAMOTTE précise qu'elle atteste de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion. Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→28 votes favorables,

6) Approbation compte administratif SPANC ;

Le Président s'appuie sur les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Le Président se retire de la salle pour le vote du compte administratif. Le vote est Présidé par le doyen de l'Assemblée, Monsieur GERINIER.

→27 votes favorables,

7) Affectation du résultat du SPANC;

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation nette de 10 699.59 €. Le Directeur souligne que le résultat de fonctionnement 2017 est légèrement négatif (-120.16 €)

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de -2007.6 € est établi.

⇒ affectation au compte 1068 : 2007.60 €

⇒ résultat de fonctionnement au compte 002 : 8691.99 €

→28 votes favorables,

8) Approbation compte de gestion Incendie :

Madame LAMOTTE précise qu'elle atteste de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion. Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→28 votes favorables,

9) Approbation compte administratif Incendie :

Le Président s'appuie sur les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Le Président se retire de la salle pour le vote du compte administratif. Le vote est Présidé par le doyen de l'Assemblée, Monsieur GERINIER.

→27 votes favorables,

10) Affectation du résultat Incendie :

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation nette de 2 479.41 €.

⇒ résultat de fonctionnement au compte 002 : 2 479.41 €.

→28 votes favorables,

11) Approbation compte de gestion contrôle des branchements du neuf en assainissement collectif;

Madame LAMOTTE précise qu'elle atteste de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion. Il sera exposé ensuite les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'Assemblée.

→28 votes favorables,

12) Approbation compte administratif contrôle des branchements du neuf en assainissement collectif ;

Le Président s'appuie sur les détails de documents remis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. CF **synthèse des Article 107 de la Loi NOTRe concernant la synthèse (Annexe)**. Le Président se retire de la salle pour le vote du compte administratif. Le vote est Présidé par le doyen de l'Assemblée, Monsieur GERINIER.

→27 votes favorables,

13) Affectation du résultat contrôle des branchements du neuf en assainissement collectif ;

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation nette de 1 693.45 €.

⇒ résultat de fonctionnement au compte 002 : 1 693.45 €.

→28 votes favorables,

14) Vote des budgets :

Eau :

- En fonctionnement : équilibre à 4.194 M€.

La stabilisation des recettes réelles 2018 est proposée à **3.807 M€**. Cette recette sera abondée de l'affectation des résultats de 2017, de 304 728 €, soit un total de fonctionnement équilibré vers **4.194 M€**. Les hypothèses de recettes sont basées sur un volume vendu de 1 230 000 m3 et une stabilisation du nombre des abonnements autour de 13700.

Les dépenses sont donc s'équilibrer à **4.194 M€**. Elles intègrent l'augmentation de charge programmée par le SPEC avec une régularisation de **+214 00 € HT par rapport aux montants habituels**. Le versement à l'investissement est donc réduit d'autant. Il est demandé par Mr GERINIER où se trouve les dépenses d'étude prévues pour identifier une convergence avec les services de Montluçon Communauté. Le Directeur indique l'article 617 de la dépense de fonctionnement et expose également qu'une recette est prévue en financement (subvention agence de l'eau).

Le projet budgétaire de transfert à l'investissement est de 974 708.65 €:

- 772 582.16 € de dépense d'amortissement (financement de l'investissement), ,
 - Un transfert vers l'investissement de 202 126.49 € environ (il devrait diminuer)
 - Une atténuation par les hors programmes de - 80 000 €, et d'une dépense obligatoire de 2 779.56 € correspondant à la quot part des subventions d'investissement.
- En investissement : 2.320 M €.

- Recette :

Un emprunt de 210 000 € est proposé. Il est fait le choix de réduire l'endettement, - contre la proposition de soutenir l'investissement par l'emprunt sans dégrader l'endettement (300 000 €)-. Une recette de subvention de 169 806 € est prévue par l'agence de l'eau, 42900 € provenant d'un tiers (commune ou établissement public).

Le reste est financé par l'autofinancement.

- En dépenses :

346 546.94 € sont consacrés au remboursement du capital des emprunts pour les travaux passés.

968 088.15 € sont proposés en ajustement travaux existant et nouveaux travaux.

pour un équilibre autour de **2.320 M €**.

→28 votes favorables sur l'ensemble des points à l'exception de 2 abstentions concernant le chapitre 11 à charge à caractère général (vote au chapitre), plus précisément l'article 617 qui correspond à une étude de convergence avec les services de Montluçon Communauté pour 45 000 EUR budgétés.

Autres budgets annexes

SPANC :

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu à 87 010.14 €. La recette s'établira sur la base de 760 contrôles environ, toutes catégories confondues.

Un renouvellement du matériel informatique doit être envisagé en investissement (au minimum une tablette), ainsi qu'un véhicule. L'équilibre est atteint à 17 995.63 €.

→28 votes favorables,

Incendie :

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu à 63 479.41 €. Ce budget est marqué par l'arrivée d'un porteur de **projet du service** qui devrait développer l'activité et les services, d'autant que le nouveau règlement départemental emporte de nouvelles obligations communales (contrôle annuel, zonage incendie, assouplissement des règles de protection).

En investissement il est proposé l'achat de dispositifs de contrôle débit pression pour environ 3 500 € en investissement.

→28 votes favorables,

Contrôle de branchement Assainissement collectif :

En proposition de budget, un équilibre des dépenses et des recettes est prévu à 4 093.45 €. Pas d'investissement programmé.

→28 votes favorables,

15) Ligne de trésorerie :

Le Président propose la possibilité d'avoir recours à une ligne de trésorerie en cas de besoin afin de couvrir un décalage avec les encaissements et de faire ainsi face à une situation difficile. Alors que depuis plusieurs années le montant proposé est jusqu'à 500 000 €, il est proposé 300 000 €.

→28 votes favorables,

16) Tableau des effectifs :

Le Président propose d'ouvrir un poste de rédactrice au tableau des effectifs afin de permettre la promotion interne de la responsable administrative qui intervient sur un poste correspondant à ce grade.

→28 votes favorables,

17) Vote des montants de charges au SPEC :

Le Président propose le vote des charges au SPEC. Il est indiqué que la base des charges est de 912 000 € et que la régularisation des charges 2017 porte à 1 126 000 € le montant qui est proposé par le SPEC. Cette charge est supportée à l'article 62812 de la dépense de fonctionnement.

→28 votes favorables,

18) Divers :

Sans objet

Après avoir épuisé l'ordre du jour, le Président a invité l'ensemble des délégués et employés au vin d'honneur offert par le Syndicat.

ANNEXE :
Note de synthèse / **Version 2**
Article 107 de la Loi NOTRe

Le présent document est une note de synthèse répondant aux articles L 3313-1, L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en ce qui concerne le SIVOM de la Rive Gauche du Cher, syndicat de communes. Il s'agit de la **version n° 2**, des ajustements de détails ayant été réalisés sur le projet de budget eau 2018 par rapport à la version 1 (opération d'ordre sur les subventions d'investissement), **sans remettre en cause les informations fondamentales communiquées initialement.**

Il présente la situation de 4 comptes administratifs 2017 / budgets primitifs 2018 :

- **Eau : PRODUCTION ET DISTRIBUTION**

Cette compétence concerne la production / distribution d'eau potable sur le territoire de 22 communes. Il s'agit de la compétence principale de l'établissement.

- **Assainissement non collectif : SPANC**

Cette compétence concerne la réalisation de contrôles d'assainissement non collectif, ainsi celle que des entretiens des équipements d'assainissement non collectif. Les contrôles sont obligatoires, et concernent des contrôles périodiques, des contrôles lors des ventes, des contrôles de conception et des contrôles de réalisation des travaux. L'entretien est une compétence facultative et réalisée à la demande des usagers volontaires, sous accords conventionnels. Elle concerne les usagers / propriétaires sur 21 communes (hors Teillet Argenty).

- **Incendie :**

Le SIVOM intervient dans le cadre de prestations de services, la compétence est directement rattachée aux communes et désormais transférable à un ECPI sans fiscalité propre. Il s'agit de réaliser les contrôles d'entretien des poteaux incendie et d'effectuer les travaux de remise en état commandés par les communes en cas de besoin. Elle concerne 22 communes, suivant commande.

- **Contrôles de branchements d'assainissement collectif dans le cas de vente d'immeuble**

Cette activité se limite expressément à des contrôles de branchements d'assainissement privés (ou publics) jusqu'aux dispositifs de collecte publics d'assainissement (réseau d'égout et stations d'épuration) dans le cadre de vente d'immeuble. Elle s'effectue à la demande des vendeurs.

COMPTES ADMINISTRATIFS

1 Comptes administratifs 2017 eau et budgets annexes

1A compte administratif du budget principal « eau » : Le fonctionnement

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM)	Mandats émis	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	2 005 358.12	1 868 643.36	136 714.76
012	Charges de personnel	905 647.19	882 925.27	22 721.92
014	Atténuation de produits	317 600.00	316 986.00	614.00
65	Autres charges de gestion courante	55 790.0	53 285.99	2 504.01
	Total des dépenses de gestion courante	3 284 395.31	3 121 840.62	162 554.69
66	Charges financières	117 058.64	127 648.21	10 251.79
67	Charges exceptionnelles	0.00	3 245.06	1 754.94
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 427 295.31	3 252 733.89	174 561.42
023	Virement à la section d'investissement	117 058.64		117 058.64
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	720 000,00	717 781.84	2 218.16
	Total dépenses d'ordre d'exploitation	837 058.64	717 781.84	119 276.8
	TOTAL	4 264 353.95	3 970 515.73	293 838.22

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis	Crédits annulés
013	Atténuation de charges	93 801.28	84 728.04	9 073.24
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	3 662 974.58	3 791 232.07	
75	Autres produits de gestion courante	4 000	1530.53	2 469.47
	Total des recettes de gestion courante	3 770 295.86	3 878 229.59	20 323.76
76	Produits financiers	20	19.92	
77	Produits exceptionnels	9 500,00	719.03	8 780.97
	Total des recettes réelles d'exploitation	3 770 295.86	3878 229.59	20 323.76
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	72 460.02	7 539.98
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	80 000,00	72 460.02	7 539.98
	TOTAL	3 850 295.86	3 950 689.61	27 863.74

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	414 058.09
--	------------

Comparaison exploitation CA 2016-2017 :

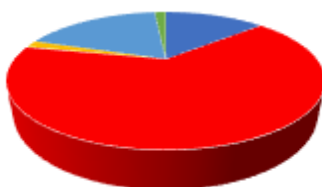
L'exercice 2017 montre une très légère augmentation des recettes de l'ordre de 0,8% ▶ +31 000 € .

- Stabilisation du nombre d'abonnés,
- Légère augmentation du volume d'eau vendu aux abonnés: +1.8 %,
- Augmentation de la recette de vente d'eau : +2.93 %,
- Augmentation de la recette d'abonnement : +5.71%,
- Réduction de 56% de la vente en gros (impact des effets liés aux interconnexions Précédentes),
- Augmentation des recettes* de remboursement du salaire du personnel malade par les assurances (+82.55%) ou mis à disposition d'un autre service venant compenser en partie les dépenses observées en fonctionnement (57 000 €);

L'exercice 2017 démontre une augmentation importante des dépenses de fonctionnement réelle de 12 % par rapport à la dépense totale de 2016. Ces 12%, d'augmentation se répartissent de la manière suivante ▶ + 427 495 € :

- Augmentation des charges générale : 1.44 % (52 000 €)
- Achat d'eau aux producteurs, (régularisation 2016): 7 % (250 000 €)
- Salaire du personnel : 1.68 % (62 000 €) compenser en recette*,
- Charges et cotisations sur personnel (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, ASSEDIC...) : 1.86 % (66 000 €), compenser en partie en recette *,
- Perte de créances : (6 118 €).

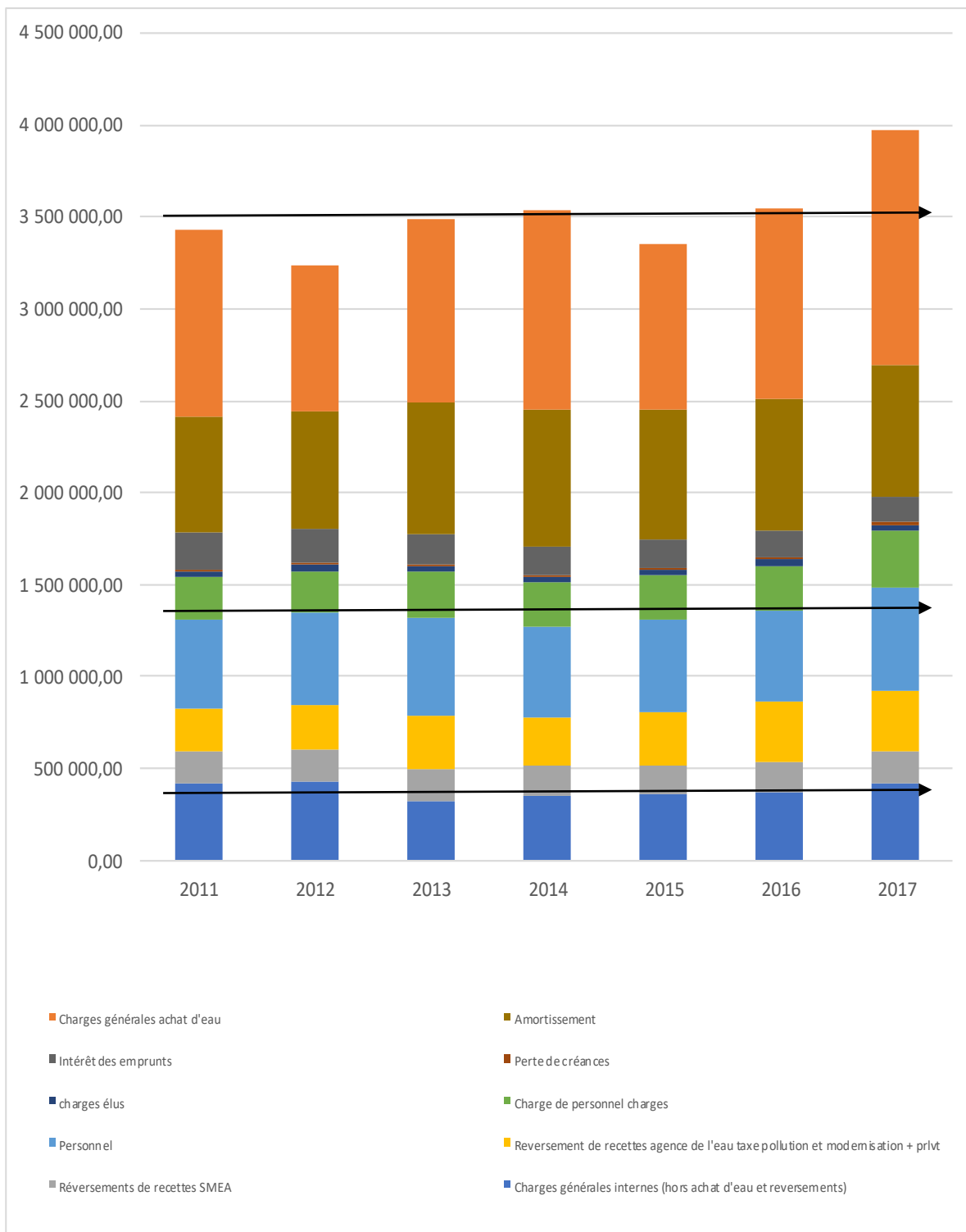
Structure des augmentations de dépenses en 2017



- Charges générales (achat de fournitures, prestataires, assurance...)
- Achat d'eau
- Versement au SMEA
- Versement à l'agence de l'eau
- Personnel, déduction des recettes de remboursement
- pertes de créances

L'augmentation des recettes, traduisant les augmentations tarifaires, est réduite alors que l'augmentation des dépenses est plus forte. Il en résulte des dépenses de fonctionnement plus fortes que les recettes en 2017.

Le graphique ci-dessous permet de mettre un diagnostic sur les évolutions de dépenses de fonctionnement.



1B compte administratif du budget eau : Les investissements**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (RàR+BP+DM)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENTS	2 047 022.37	1 023 408.89	922 988.57	100 624.91
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000,00	348 188.34		1 811.66
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	350 000,00	348 188.34		1 811.66
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat				0,00
2315	TRAVAUX HORS PROGRAMMES	80 000,00	72 460.02		7 539.98
040	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 000,00	72 460.02		7 539.98
	TOTAL DES DEPENSES	2 477 022.37	1 444 057.25	922 988.57	109 976.55

Pour information R 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (RàR+BP+DM)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	152 685.08	63 379.79	73 961.89	15 343.43
16	Emprunts et dettes assimilées	590 286.0	525 425.97		64 860,00
	TOTAL RECETTES EQUIPEMENTS	742 971.08	588 805.73	73 961.89	80 203.46
1068	Financement des investissements	380 869.15	380 869.15		
	TOTAL RECETTES FINANCIERES	380 869.15	380 869.15		
	TOTAL RECETTES REELLES	1 123 840.23	969 674.88	73 961.89	80 203.46
021	Virement de la section d'investissement	117 058.64			117 058.64
040	Amortissement des immobilisations	720 000,00	717 781.84		2 218.16
	Total des recettes d'ordre	837 058.64	717 781.84		119 276.80
	TOTAL	1 960 898.87	1 687 456.72	73 961.89	199 480.26

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	516 123.50
--	------------

Investissement :

Sur 32 opérations :

-24 sont achevées ou en cours d'achèvements (75%)

-Dépenses totales de 1 023 408.89 €

-348 188.34 € de remboursement des capitaux d'emprunts ;

Evolution des comptes administratifs :

Résultat de clôture investissement : - 89 503.71 €

Résultat de clôture fonctionnement : +394 231.97 €

Net disponible à reporter en recette au budget de fonctionnement 2018 : 304 728.26 €

1 C compte administratif du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Ce compte administratif concerne la compétence pour les contrôles d'assainissement non collectif, ainsi celle que des entretiens. Les contrôles sont obligatoires. L'entretien est une compétence facultative.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM)	Mandats émis	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	31 862,00	6 640.26	26 135.21
012	Charges de personnel	67 399.43	61 519.02	5 880.41
65	Autres charges de gestion courante	1280,00	1092,00	800,00
	Total des dépenses de gestion courante	101 454,90	69 251.28	32 203,62
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	101 654,90	69 251.28	32 403.62
023	Virement à la section d'investissement	2007.6		2007.6
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	992.4	992.4,00	
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	3000.0	992,40	2007.6
	TOTAL	104 654,9	70 243.68	34 411.22

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap/Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis	Crédits annulés
013	Atténuation de charges	0	0	0
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	85 400,00	63 340	22 060.00
74	Dotations, subventions de participations	5 355,00	4080.00	1275,00
75	Produit de gestion courante	300.00	0	
	Total des recettes de gestion courante	90 044,00	64 030,70	26 013,30
	TOTAL	90 044,00	64 030,70	26 013,30

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1

10 819.75

Fonctionnement :

Réalisation de 63 contrôles de conception, 44 exécution, 573 contrôles périodiques, 86 ventes.

Investissement :

Les investissements prévus n'ont pas été fait. (Difficultés sur les modalités administratives sur un transfert de véhicule du service eau vers l'assainissement)

Evolution des comptes administratifs :

Résultat de clôture investissement : +12 495.63

Résultat de clôture fonctionnement : + 10 699.59

Net disponible à reporter en recette au budget de fonctionnement 2017 : 8 691.99 €

1D compte administratif du budget Incendie :

Ce compte administratif concerne les contrôles des poteaux incendie sous la responsabilité des communes (DECI), ainsi que pour la réparation liée aux travaux nécessaires suites aux contrôles, suivant acceptation de devis par les communes. Le SIVOM intervient dans le cadre de prestations de service pour le compte des communes. Le service rendu augmente et devrait augmenter de manière exponentielle car après deux années d'essais, également consacré par le SIVOM au travail dans le groupe départemental, un porteur de service local est désormais chargé de son suivi et développement en 2018.

Dépenses : 2 797.21€

Recette : 3 968.28 €

Contrôle des poteaux exécuté en 2017.

Net disponible : 2 479.41 €

1 E compte administratif du budget Assainissement collectif :

Ce compte administratif concerne, dans le cadre de prestations de services, la réalisation de contrôles de branchements d'assainissement collectif à la demande de tiers.

Dépenses : 1 737.75 €

Recette : 2 400 €

Net disponible : 1 693.45 €

BUDGETS 2018**2 Budgets eau, spanc, incendie et anc :****2A – Budget eau, l’exploitation****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap/Art.	Libellé	CA 2017	BP+DM 2017	Propositions 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 868 643.36	2 005 358.12	1 904 241.56
012	CHARGES DE PERSONNEL	882 925.27	905 647.19	841 893
014	ATTENUATION DE PRODUITS	316 986.00	317 600,00	281 500.00
65	Autres Charges de gestion courante	53 285.99	55 790.0	64 500.0
	Total des dépenses de gestion courante	3 121 840.62	3 284 395.31	3 092 134.56
66	Charges financières	127 648.21	137 900.0	123 554.29
67	Charges exceptionnelles	3 245.06	5000,00	4 300,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 252 733.89	3 427 295.31	3 219 988.85
023	Virement à la section d'investissement		117 058.64	202 126.49
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	717 781.84	720 000,00	772 582.16
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	721 781,84	837 058.64	974 708.65
	TOTAL	3 970 515.73	4 264 353.95	4 194 697.50

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap/Art.	Libellé	CA 2017	BP+DM 2017	Propositions 2018
013	ATTENUATION DE CHARGES	84 728.04	93 801.28	12 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	3 791 232.07	3 662 974.58	3 769 669.68
75	Autres produits de gestion courante	1530.53	1530.00	21 000,00
	Total des recettes de gestion courante	3 877 490.64	3 760 775.86	3 802 669,68
76	Produits financiers	19.92	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels	719.03	9 500,00	4 500,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	3 878 229.59	3 770 295.86	3 807 189,68
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	72 460.02	80 000,00	82 779.56
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	72 460.02	80 000,00	82 779.56
	TOTAL	3 950 689.61	3 850 295.86	3 889 969.24

+

R 002 RESULTAT REPORTE	414 058.09		304 728.26
------------------------	------------	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES EXPLOITATION CUMULEES	3 919 325,13		4 194 697.5
--	--------------	--	-------------

Equilibre de l’exploitation autour de 4,19 millions d’euros.

2B – Budget eau, l'investissement**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap/Art.	Libellé	Restes à réaliser (2017)	Propositions Nouvelles	Total
20	Immobilisations incorporelles			
21	Achat matériel et outillage			
23	Travaux bâtiments, canalisations			
	Total des dépenses d'équipements	922 988.57	968 088.15	1 891 076.72
16	Emprunts et dettes assimilées		346 546.94	346 546.94
	Total des dépenses financières		346 546.94	346 546.94
	Total des dépenses réelles d'investissement	922 988.57	1 314 635.09	2 237 623.66
2315	Travaux Hors-Programmes (Travaux en régie)		82 779.56	82 779.56
139	Amortissements			
040	Total des dépenses d'ordre d'investissement		82 779.56	82 779.56
	TOTAL	922 988.57	1 397 414.65	2 320 403.22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 320 403.22
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Restes à réaliser (2017)	Propositions Nouvelles	Total
13	Subvention d'investissement	73 961.89	212 706.00	212 706.00
16	Emprunts et dettes assimilées		210 000,00	210 000,00
	Total des recettes d'équipement	117 075,00	422 706.00	496 667.89
1068	Financement des investissements		89 503.71	89 503.71
	Total des recettes financières		512 209.71	586 171.6
	Total des recettes réelles d'investissement	73 961.89	512 209.71	586 171.6
021	Virement de la section de fonctionnement		202 126.49	202 126.49
040	opérations d'ordre de transfert entre sections		772 582.16	772 582.16
	Total des recettes d'ordre d'investissement		974 708.65	974 708.65
	TOTAL	117 075,00	1 486 918.36	1560 880.25

+

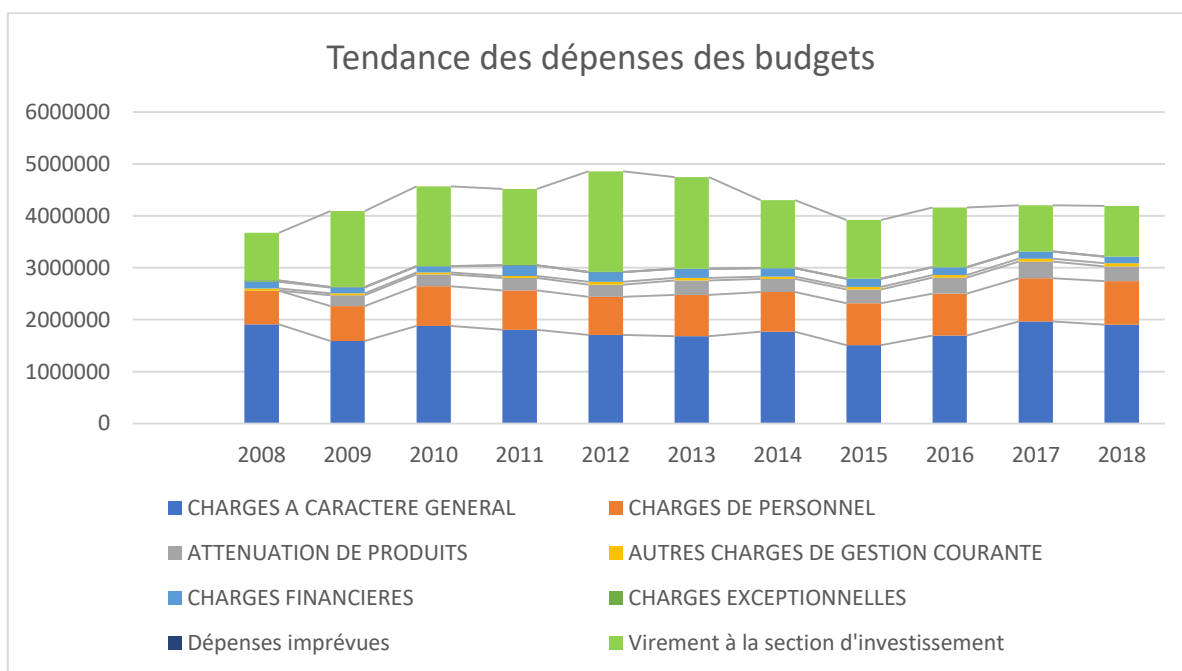
R 001 RESULTAT REPORTE	759 522.97
------------------------	------------

=

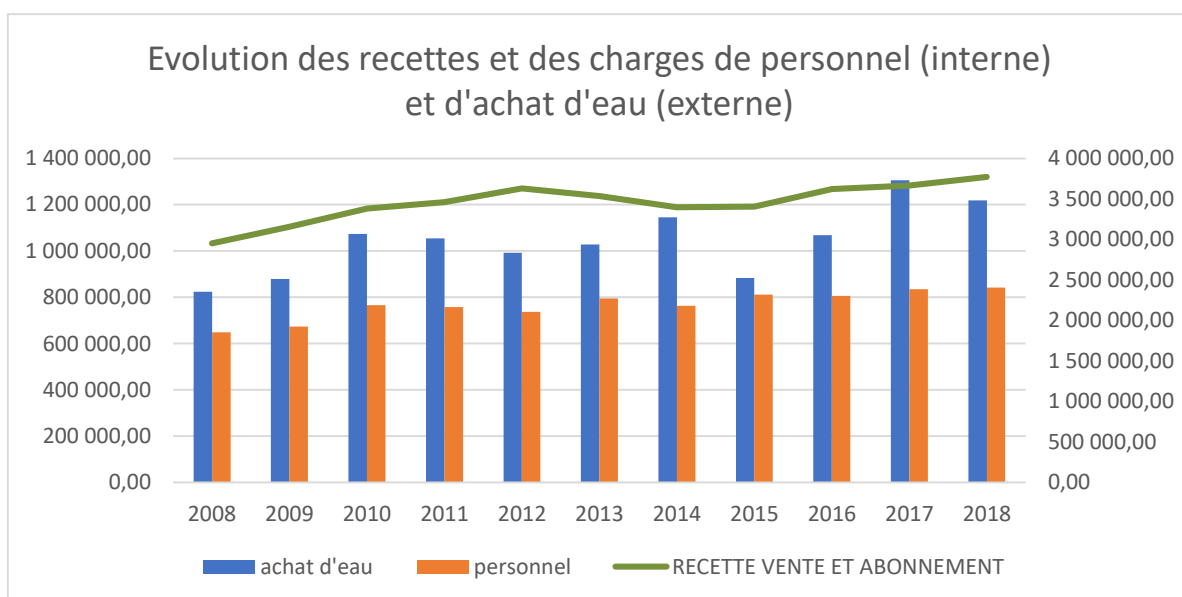
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 320 403.22
--	--------------

	Synthèse
TRAVAUX TOTAUX	1 891 076.72
Travaux en autofinancement	1 468 370.72
<i>Emprunt</i>	210 000.00
<i>Subvention</i>	169 806.00
<i>Financement par bénéficiaires</i>	42 900

Tendances des dépenses de budgets primitifs (hors DM) depuis 2008 :



Tendances des budgets sur l'aspect des charges d'achats d'eau (externe) et de personnel (interne), ainsi que des recettes :



2C – Budget annexe, Service Public d'Assainissement Non Collectif ANC

Dépense d'investissement :

La dépense d'investissement est de 17 995.63 €. Elle comprend l'achat de matériel informatique et d'un véhicule. L'achat du véhicule en 2017 n'a pas été réalisé pour des raisons « administratives ».

Recette d'investissement :

Les investissements sont réalisés sur la base de l'autofinancement.

Dépense de fonctionnement :

La dépense de gestion courante est de **83 517.74 €**. La prévision de dépense totale est de 87 010.14 €.

Recette de fonctionnement :

La recette totale est de 78 318.15 € correspondant au produit des services + 4 548 € de subvention de l'agence de l'eau. Avec les résultats déportés de n-1, l'équilibre est à 87 010.14 €.

2D – Budget annexe 2017, contrôle des branchements d'assainissement collectif

Dépense de fonctionnement :

La dépense de gestion courante est de **4 093.45€**.

Recette de fonctionnement :

La recette est équilibrée par 1 693.45 € d'excédent de l'exploitation 2017. L'équilibre est trouvé avec une recette réelle de 2 400 €, représentant 30 contrôles.

2E – Budget annexe, contrôle et entretien des poteaux Incendie

Dépense de fonctionnement :

La dépense totale est de **63 479.41 €**. Elle comprend 47 971.07 € d'achat de pièces pour réparation et 10 008.34€ de charge de personnel pour les réparations soit environ 500 H de travail. Un virement à la section de fonctionnement de 3 500 € doit permettre de faire l'acquisition d'appareil de mesures.

Recette de fonctionnement :

La recette est équilibrée par 2 479.41 € d'excédent de l'exploitation 2017. Elle est de **63 479.41 €** au total.

Dépense d'investissement :

Un achat de matériel de mesure débit et pression est prévu pour 3 500 € provenant d'un transfert de la section de fonctionnement. Cet appareil est destiné à établir des PV de réception lors de modification ou de mise en place de nouveau poteau incendie, d'essai sur réseau ou poteau en cas de besoin dans le cadre d'études.